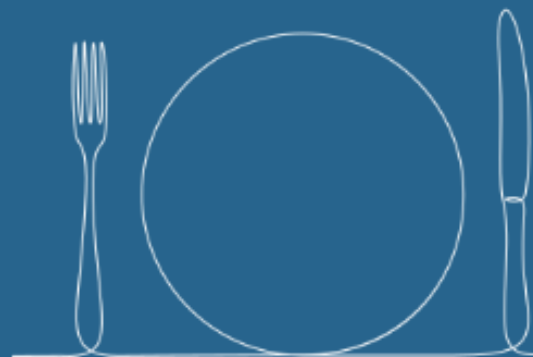
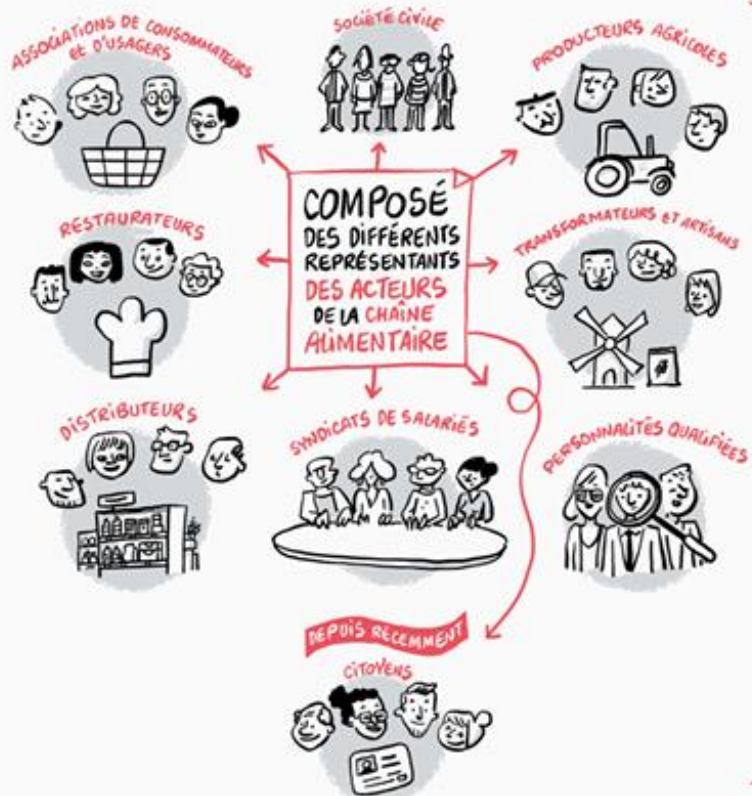


Rapport annuel



20

22



DEUX À TROIS AVIS PAR AN :

PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR RÉSOUDRE UN PROBLÈME/ENJEU EN LIEN AVEC L'ALIMENTATION



AVIS RENDUS PUBLICS



ACTEURS DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE et SOCIÉTÉ CIVILE





Conseil National de l'Alimentation

78 rue de Varenne - 75349 Paris 07 SP

www.cna-alimentation.fr



[Conseil National de l'Alimentation](#)



[@CNA_Alimentation](#)



[Conseil National de l'Alimentation](#)

Le présent rapport a été adopté le 1^{er} février 2023.

— Sommaire —

Edito de Guillaume Garot..... p.4

1. Le Conseil national de l'alimentation..... p.6

Entretiens avec les directions générales

Edito de Sylvie Vareille

- Le CNA en bref
- Les ministères de rattachement
- Le fonctionnement de l'instance
- La participation citoyenne au CNA
- Les membres du CNA
- Le secrétariat interministériel

2. L'alimentation en quelques chiffres..... p.15

3. Recommandations pour les politiques publiques..... p.18

4. Rapport d'activités..... p.20

- 2022 en quelques chiffres
- 2022 en un coup d'œil
- Les avis adoptés en 2022
- Les groupes de concertation en cours
- Autres travaux
- Rayonnement extérieur

5. Bilan de la mandature 2020-2022..... p.47

Edito – Guillaume Garot



Dans la complexité et le foisonnement des débats sur l'inflation, la précarité, le partage de la valeur, la transition écologique et tant d'autres sujets, je suis plus que jamais convaincu de la place centrale occupée par notre Conseil National de l'Alimentation.

Après deux années marquées par la pandémie, l'espoir d'une stabilité retrouvée pour les acteurs de l'Agriculture et de l'Alimentation a heurté de nouveaux obstacles : le conflit en Ukraine, la montée des prix, les conséquences toujours plus visibles du dérèglement climatique sur notre territoire. Face à ces crises multiples, le CNA se devait d'être force de proposition.

Poser le débat, construire le dialogue, c'est toujours une gageure, mais le CNA a fait plus que relever ce défi en 2022. L'action innovante de notre structure est largement reconnue, et distinguée une fois de plus par les Trophées de la Participation cette année, pour son organisation de la participation citoyenne dans la conception de l'avis « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire ». Je remercie les membres, les citoyens, les organisateurs des débats dans les territoires, la CNDP, et le secrétariat interministériel du CNA pour leur investissement dans ces travaux de longue haleine.

Au terme de cette nouvelle année en tant que président du CNA, je veux le redire ici avec force : c'est notre diversité qui fait la force et la qualité de nos travaux. La participation citoyenne en est une nouvelle composante. Mais c'est aussi et surtout entre les membres que les échanges permettent d'aboutir à des propositions consensuelles, autant qu'à l'expression de divergences qui permettent d'éclairer les choix des décideurs. C'est cette confrontation des idées qui fait du « Parlement de l'Alimentation » un lieu de concertation unique dans l'écosystème agricole et alimentaire français.

Pour l'année qui vient, sachons préserver cette richesse !

Guillaume Garot, Président du CNA



1



Le Conseil national de l'alimentation

Entretiens avec les directeurs généraux (1/2)

”



Thomas Lesueur

Commissaire général au développement durable

Le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires continue de s'impliquer activement dans les travaux du CNA. Les recommandations de **l'avis sur les nouveaux comportements alimentaires** sont précieuses pour appuyer la construction du **dispositif d'affichage environnemental des produits alimentaires** prévu pour 2023 dont les travaux sont portés par le ministère. L'objectif est d'être à la fois transversal pour inciter à un changement de régime alimentaire, et différenciant à l'intérieur d'une catégorie de produits pour distinguer les modes de production.

Elles le sont aussi pour orienter la future **Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat** prévue par la loi Climat et Résilience, et promouvoir à travers elle des comportements alimentaires plus durables et favorables à la santé, levier majeur de la transition agroécologique et alimentaire. Le CNA sera mis à contribution sur cette stratégie dont l'enjeu est de faire de l'alimentation durable non plus seulement un projet et une attente, mais une réalité pour tous.

“

Pr Jérôme Salomon
Directeur général
de la santé



Agir pour permettre à chacun un bon état de santé tout au long de la vie c'est aussi favoriser la justice sociale en **réduisant les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable**. Nous devons renforcer notre approche systémique de l'alimentation et prendre en compte l'ensemble des dimensions économique, sociale, environnementale et nutritionnelle pour **promouvoir des comportements alimentaires durables**.

En ce sens, le Ministère de la Santé et de la Prévention, en lien avec les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie, élabore une **Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat**. **L'expertise du CNA**, notamment sur la lutte contre la précarité alimentaire et les nouveaux comportements alimentaires, **sera précieuse pour définir les objectifs de cette stratégie** pour une alimentation favorable en termes de qualité, quantité, sécurité sanitaire, issue de modes de production durables et prenant en compte les enjeux de santé-environnement et de diversité.

Entretiens avec les directeurs généraux (1 / 2)



Maud FAIPOUX
Directrice générale de
l'alimentation



De nouveau en 2022, le CNA a travaillé au plus près de l'actualité en produisant deux avis dont les thématiques sont essentielles pour comprendre les transformations à l'œuvre dans notre modèle alimentaire.

Dans un esprit de prospective, l'avis n°90 sur les nouveaux comportements alimentaires analyse précisément l'évolution des habitudes alimentaires anticipées tant au regard des aspirations sociétales que des contraintes qui pèseront à terme sur le système alimentaire.

Centré sur la lutte contre la précarité alimentaire, l'avis n°91 replace la dimension sociale de l'alimentation au cœur des débats, à la lumière notamment des enseignements tirés de la crise COVID et du contexte de retour de l'inflation. En outre, la démarche de participation citoyenne intégrée aux travaux de concertation a participé à la construction des recommandations.

La force du CNA réside à cet égard en l'association de toutes les parties prenantes et le croisement des visions sur les sujets de l'alimentation en favorisant une convergence de l'ensemble des acteurs.



Madame, Monsieur, chers membres du Conseil National de l'alimentation,

Cette année 2022 a été riche en retrouvailles. Les groupes de concertation ont pu travailler en présentiel dès le mois d'avril, ainsi que les membres du CNA plénier en juillet et octobre. La participation citoyenne a vu se tenir des débats autoportés dans les territoires et un panel citoyen dans les beaux locaux de l'Académie du Climat. C'était encore un défi au début de l'année mais nous savons bien au Secrétariat interministériel, à quel point c'est essentiel aux échanges et à la concertation.

Les deux autosaisines formulées en juillet 2021 ont abouti aux avis 90 - sur les nouveaux comportements alimentaires- et 91 – sur la précarité alimentaire, votés respectivement en juillet et octobre. Les membres du CNA ont investi leurs forces et leur confiance dans le collectif, pour construire la concertation sur ces sujets si essentiels, afin d'éclairer les choix des décideurs et des acteurs concernés.

La mandature débutée en 2020, juste avant la crise Covid-19, se termine en cette fin 2022 en ayant répondu aux objectifs de sa feuille de route. Pour la suite, et une nouvelle mandature, Les enjeux de l'alimentation sont plus que jamais au premier rang des évolutions nécessaires de nos politiques publiques sur cette thématique. Ils embarquent à minima l'ensemble de nos ministères de rattachement, toutes les parties prenantes, en première ligne, mais aussi tous les citoyens.

Le secrétariat poursuit son engagement et sa mobilisation au service des travaux du Parlement de l'Alimentation.

Sylvie Vareille, Secrétaire interministérielle du CNA



Le CNA en bref



Une **instance consultative indépendante** rattachée aux ministères de **l'environnement, de la santé, de la consommation et de l'agriculture** ;



Qui formule des recommandations destinées aux **décisionnaires** et aux **acteurs et actrices de la chaîne alimentaire** ;



Consultée notamment sur les grandes orientations de la politique relative à la **sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments**, la **qualité des denrées alimentaires**, **l'information des consommateurs**, la **prévention des crises** et la **communication sur les risques** ;



Et qui **associe régulièrement des citoyens et des citoyennes à ses travaux** depuis 2020, afin de bénéficier de leurs savoirs et de mieux identifier les attentes sociétales.

Les ministères de rattachement

Ministère chargé de
l'environnement



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère chargé de la
consommation



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère chargé de
la santé



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère chargé de
l'agriculture

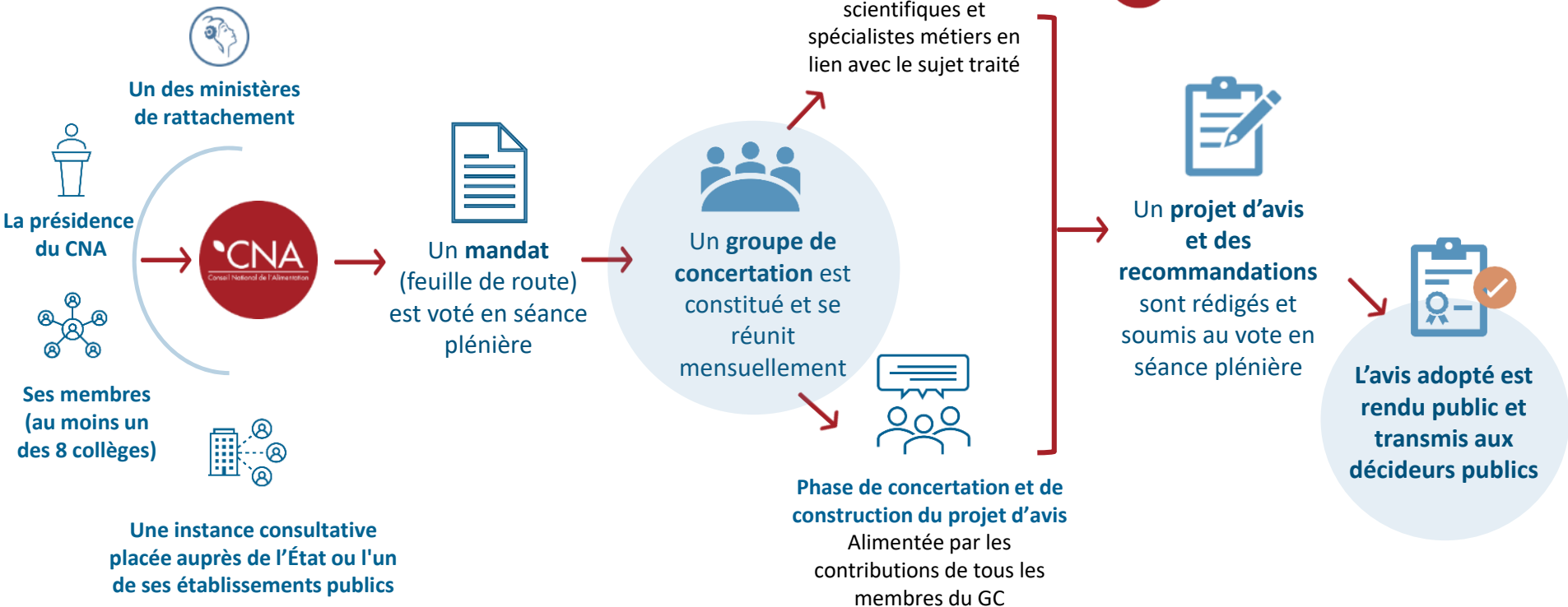


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

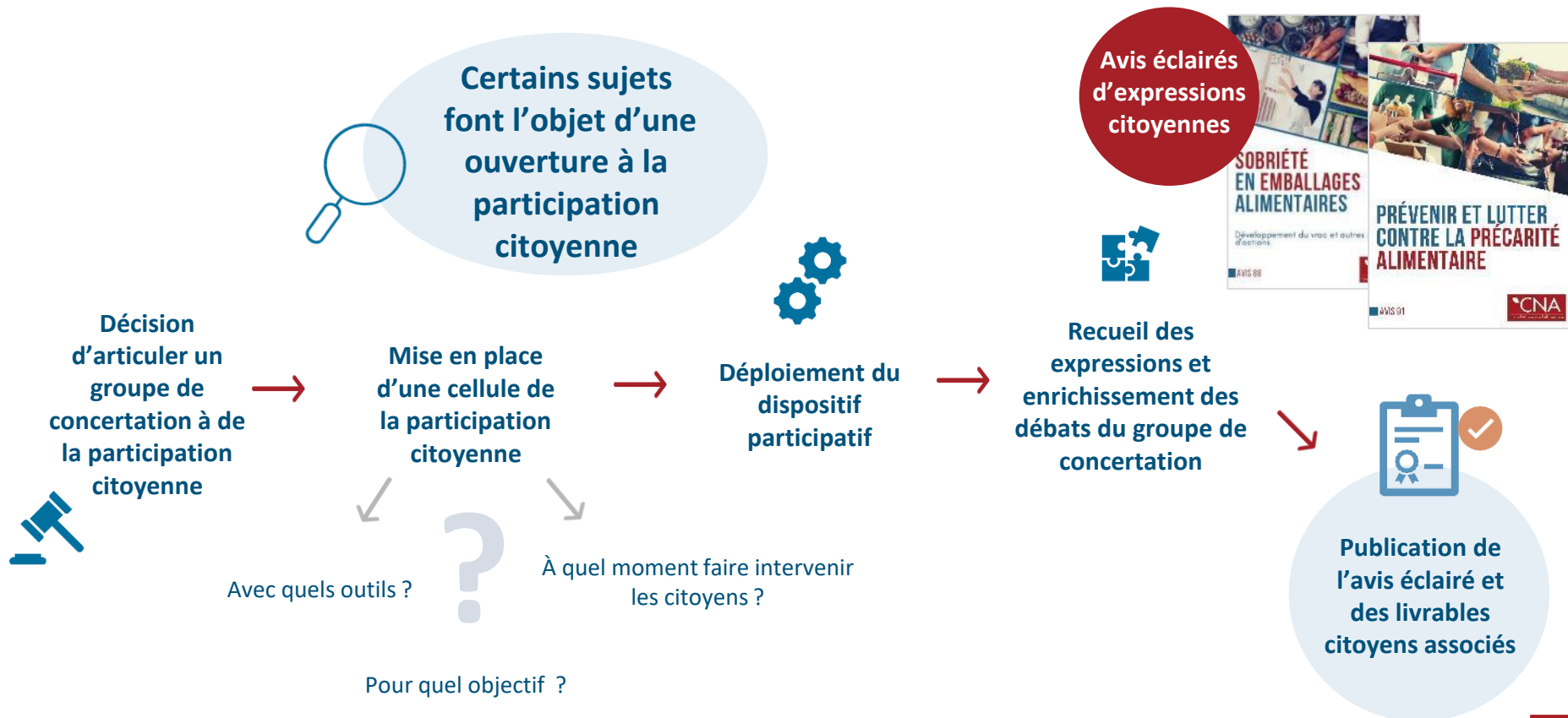
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le fonctionnement de l'instance

Le CNA peut être saisi par :



La participation citoyenne au CNA



Les membres du CNA



Consommation



Société civile



Production agricoles



Restauration



Transformation et artisanat



Distribution



Syndicats de salarié(e)s



Personnalités qualifiées

63 membres répartis
en **8** collèges



Établissements de recherche et d'évaluation scientifique et collectivités territoriales



Représentant(e)s des ministères* dont les politiques ont un lien avec l'alimentation

**Pas de droit de vote*



Représentant(e)s du Parlement



Secrétariat interministériel (SI) : équipe permanente qui accompagne les membres dans leurs travaux

Le secrétariat interministériel du CNA



L'équipe du secrétariat organise et anime les activités du CNA. En 2022, elle est composée de :

- **Sylvie Vareille**, Secrétaire interministérielle du CNA ;
- **Juliette Lebourg**, adjointe à la secrétaire interministérielle, chargée de concertation et de communication ;
- **Mauranne Lachaise**, chargée de concertation, en charge du suivi des avis ;
- **Marine Lazzaro**, chargée de concertation ;
- **Mathilde Gorza**, chargée de mission participation citoyenne.

Mouvements au sein de l'équipe du CNA :

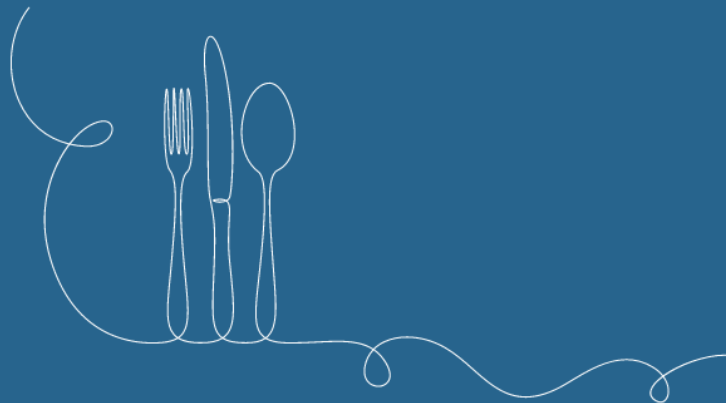
Au cours de l'année, **Margaux Denis** (chargée de concertation et de communication, adjointe à la secrétaire interministérielle) et **Chloé Abeel** (chargée de participation citoyenne) ont quitté l'équipe du CNA. L'équipe a accueilli plusieurs stagiaires dont les missions sont détaillées page 37 : **Léa Almayrac**, **Emma Bricard**, **Mathilde Gorza**, **Julie Le Calvez**.



Formations équipe

L'équipe du
secrétariat a suivi
en 2022 l'atelier
« Fresque agri-
alim »

2



L'alimentation en quelques chiffres

L'alimentation en quelques chiffres



Surface agricole

49% du territoire est composé de surfaces agricoles (*MASA*). En 2021, on compte **58 413** exploitations en agriculture biologique, soit **13,41%** des exploitations agricoles en France (*Agence Bio*).



Industries agroalimentaires

Les industries agroalimentaires françaises représentent plus de **16 000** entreprises. La France est le **6^e** exportateur mondial de produits agro-alimentaires (*MASA*).



Production agricole

La France compte **390 000** exploitations agricoles. La France est le **1^{er}** pays agricole européen avec **18%** de la production (*MASA*).



Budget alimentaire

En 2017, **20%** des ménages les plus modestes consacraient en moyenne **18,3%** de leur consommation aux dépenses d'alimentation contre **14,2%** pour 20% des ménages les plus aisés (*Insee, enquête budget de famille, 2017*).



Emploi

759 000 personnes occupent un emploi permanent dans les fermes, **1/4** sont des femmes (*MASA*).



Pouvoir d'achat

Entre octobre 2021 et octobre 2022 les prix de l'alimentation ont augmenté de **12%** en France (*Insee*). Le taux d'inflation annuel global en France est de **7,1%** (*Eurostat*).

L'alimentation en quelques chiffres



Aide alimentaire

Le nombre d'inscriptions auprès des associations d'aide alimentaire habilitées est passé de **5,5 millions** à **7 millions** entre 2018 et 2020 (*Direction générale de la cohésion sociale*).



Sources de protéines

Le marché du végétal a augmenté de **10%** sur un an en France (*NielsenIQ, CAD à P4 2021*).



Alimentation et santé

Pour **58 %** des Français un produit alimentaire de qualité est avant tout un produit qui est « bon pour la santé » (*L'ObSoCo, décembre 2021*).



Alimentation locale

La France compte **373** Projets alimentaires territoriaux (PAT) au 1er avril 2022. **2/3** de la population française est concernée par un PAT (*Rapport du sénateur F. Marchand, juillet 2022*).



Empreinte carbone de l'alimentation

L'alimentation représente **22%** de l'empreinte carbone de notre consommation totale, elle est le 3^e poste le plus émetteur de gaz à effet de serre, après le transport (30 %) et le logement (23 %) (*MTECT, juillet 2022*).



Insécurité alimentaire

8 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire en France avant la crise sanitaire du COVID 19 (*enquête nationale INCA3 pour les années 2014-2015*).



Recommandations pour les politiques publiques

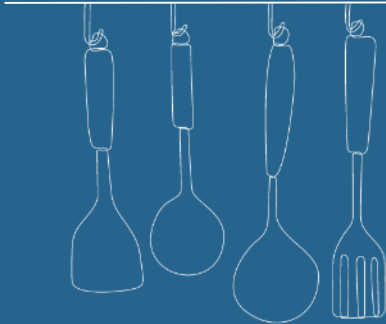
— Recommandations pour les politiques publiques —

Le CNA recommande :

- 1 De mettre en place des politiques publiques visant à **modifier l'environnement alimentaire** pour qu'il **facilite l'adoption de comportements alimentaires compatibles avec des systèmes alimentaires durables** et à agir sur les contraintes limitant les possibilités de transition vers ces comportements.
- 2 De mener la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire **en cohérence avec d'autres objectifs généraux des politiques publiques** : la lutte contre la **pauvreté et les exclusions**, la **transition écologique**, la **souveraineté alimentaire**, la **santé publique**.

4

Rapport d'activités 2022



2022 en quelques chiffres



80 à 90
participants
environ

3 séances
plénières

dont deux en présentiel



2 avis
adoptés



40 à 50
participants
environ

3 groupes de
concertation
actifs

19 réunions de
concertation



Zoom sur la participation citoyenne au CNA en 2022



10 réunions de la
Cellule de la
participation

67
débats autoportés
dont 8 en Outre-Mer

1 panel composé de
citoyens organisé sur 2
week-ends de 3 jours

2022 en un coup d'oeil

26 janvier

Séance plénière

- Présentation Bilan de la charte alimentaire du Conseil supérieur de l'audiovisuel/Arcom
- Vote de la feuille de route annuelle 2022
- Vote du rapport annuel 2021



6 juillet

Séance plénière

- Adoption de l'**avis 90** sur les nouveaux comportements alimentaires
- Approbation de la méthode d'expérimentation de suivi des avis



19 octobre

Séance plénière

- Bilan PNA3 et point d'étape sur la réforme SSA
- Adoption de l'**avis 91** sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire
- Présentation des résultats du retour d'expérience de la démarche participative



Retour d'expérience de la démarche de participation citoyenne sur la concertation « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire »

19 janvier

Réunion du GC « **Nouveaux comportements alimentaires** » (NCA)

20 janvier

Réunion du GC « **Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire** » (PA)

16 février

Réunion du **GC NCA**

22 février

Réunion du **GC PA**

16 mars

Réunion du **GC NCA**

22 mars

Réunion du **GC PA**

26-27 mars / 2-3 avril

Panel citoyen

13 avril

Réunion du **GC NCA**

19 avril

Réunion du **GC PA**
Présentation du contexte et des messages de l'avis citoyen issu du panel citoyen

18 mai

Réunion du **GC NCA**

19 mai

Réunion du **GC PA**

15 juin

Dernière réunion du **GC NCA**

23 juin

Réunion du **GC PA**

5 juillet

Réunion du **GC PA**

29 juin

Webinaire de **restitution des débats** autoportés



8 septembre

Réunion du **GC PA**

15 septembre

Dernière réunion du **GC PA**

27 décembre

Webinaire de **présentation de l'avis 90** sur les nouveaux comportements alimentaires, ouvert au public (245 participant(e)s).

9 novembre
Évènement de **restitution** de la démarche participative



9 décembre

Le CNA est **lauréat 4 étoiles des Trophées de la Participation et de la Concertation**



Réunions du **Comité national d'éthique des abattoirs** (groupe permanent)



2022 en un coup d'oeil



SÉANCE PLÉNIÈRE DE JANVIER

La séance plénière du 26 janvier 2022 s'est tenue en visioconférence. Les membres ont notamment validé le **rapport annuel 2021**, ainsi que la **feuille de route pour l'année 2022**.

SÉANCE PLÉNIÈRE DE JUILLET

La séance plénière du 6 juillet 2022 s'est tenue en présence au Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires. Celle-ci a notamment été l'occasion pour les membres d'adopter l'**avis 90 « Nouveaux comportements alimentaires : propositions d'actions pour une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables »**.

SÉANCE PLÉNIÈRE D'OCTOBRE

La séance plénière du 19 octobre 2022 s'est tenue en présence. Elle a notamment permis de faire un point d'avancement sur le Programme national pour l'alimentation (PNA 3) et d'adopter l'**avis 91 « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire »**.

2022 en un coup d'oeil



COMITÉ NATIONAL D'ÉTHIQUE DES ABATTOIRS

Le Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb), groupe permanent du CNA, a poursuivi ses travaux en visioconférence et en présence durant l'année 2022 (5 réunions).



GROUPE DE CONCERTATION NOUVEAUX COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

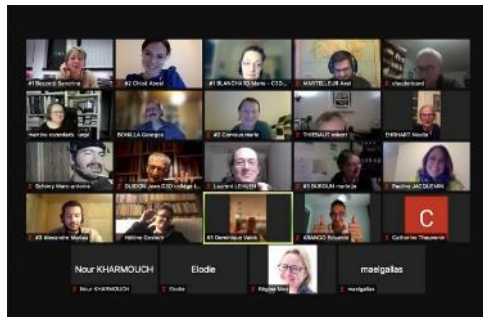
Le groupe de concertation du CNA sur les nouveaux comportements alimentaires a repris les réunions en présence en à partir d'avril 2022. Il a terminé ses travaux en juin 2022.



GROUPE DE CONCERTATION PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Le groupe de concertation sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire a travaillé d'octobre 2021 à octobre 2022. Il a rencontré à deux reprises des citoyens ayant participé à la démarche de participation citoyenne, en avril et en novembre 2022.

2022 en un coup d'oeil



DÉBATS AUTOPORTÉS

67 débats autoportés portant sur la précarité alimentaire se sont tenus entre la mi-janvier et la mi-mars 2022, réunissant 1098 personnes au total. Des personnes en situation de précarité ont participé à 29% des débats.



PANEL CITOYEN

Un panel de **18 citoyennes et citoyens** (dont 10 personnes en situation de précarité) a débattu pendant 6 jours (fin mars début avril) pour produire un avis sur la précarité alimentaire. L'avis a ensuite été présenté par 6 porte-paroles auprès des membres du groupe de concertation « Précarité Alimentaire ».



Décembre 2021



Le 7 décembre 2021, le CNA a reçu un **trophée** de la participation **3 étoiles** pour **l'expérimentation de son ouverture à la participation citoyenne** sur le sujet de la **sobriété en emballages alimentaires**.

LES TROPHÉES
**PARTICIPATION
& CONCERTATION**



Décembre 2022

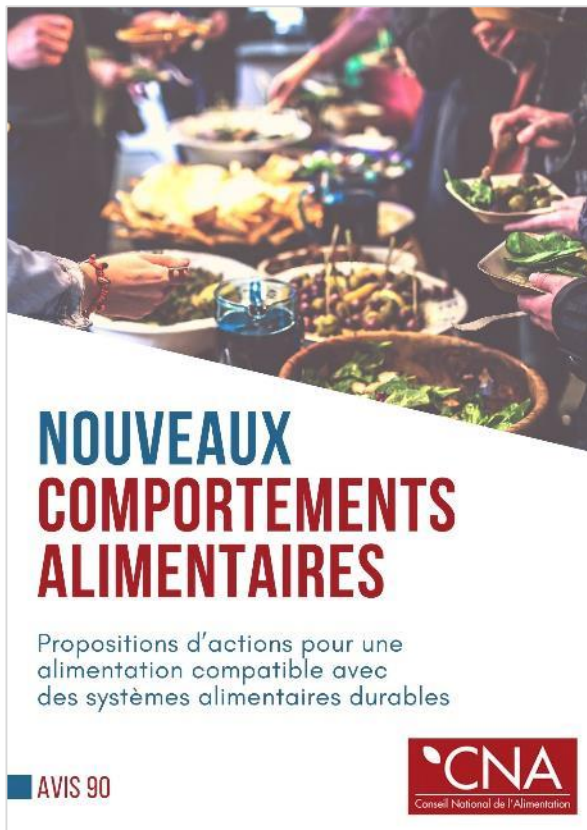


Le 8 décembre 2022, le CNA est récompensé d'un **trophée 4 étoiles** pour la démarche participative déployée sur le sujet de la **prévention et de la lutte contre la précarité alimentaire**. Il s'agit de la **plus haute distinction** décernée par le jury avec les trophées coups de cœur.



Avis adoptés en 2022

Deux avis adoptés en 2022



**NOUVEAUX
COMPOTEMENTS
ALIMENTAIRES**

Propositions d'actions pour une
alimentation compatible avec
des systèmes alimentaires durables

AVIS 90

CNA
Conseil National de l'Alimentation



**PRÉVENIR ET LUTTER
CONTRE LA PRÉCARITÉ
ALIMENTAIRE**

AVIS 91

CNA
Conseil National de l'Alimentation

Nouveaux comportements alimentaires

Le CNA a adopté l'avis « Nouveaux comportements alimentaires : propositions d'actions pour une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables » lors de la séance plénière du 6 juillet 2022.

Contexte de travail

Le CNA s'est autosaisi en juillet 2021 pour mener une réflexion sur les **nouveaux comportements alimentaires**. L'avis n°90 est issu des réflexions d'un groupe de concertation présidé par **Mme Pascale Hébel** et vice-présidé par **M. Fabrice Etilé**, et qui a travaillé pendant 1 an à son élaboration.

Contenu de l'avis

Cet avis s'inscrit dans une réflexion sur les pistes d'action et modalités d'adaptation des acteurs de la chaîne alimentaire et des politiques publiques permettant **d'accompagner et de favoriser l'évolution des comportements alimentaires vers une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables** en France.

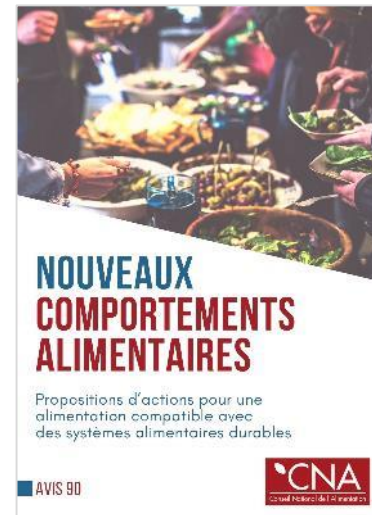
Le CNA identifie en ce sens quatre **objectifs communs partagés** :

- Favoriser le **rééquilibrage entre la consommation d'aliments d'origine végétale et d'origine animale, en particulier à travers la modération dans la consommation de viande** ;
- Développer et faire connaître les **modes de production et de logistique répondant aux attentes de la société en matière de durabilité et d'équité et limitant le gaspillage alimentaire** ;
- **Encadrer le développement des outils numériques** afin de favoriser des comportements alimentaires durables ;
- Agir sur les **contraintes limitant les possibilités de transition vers des systèmes alimentaires durables**.

Pour y répondre, le CNA propose des recommandations opérationnelles déclinant ces objectifs. Ces propositions d'actions ainsi que les positions dissensuelles des différentes structures ayant contribué à la concertation est développé dans l'avis.



[Avis complet](#) [Résumé de l'avis](#)



Le CNA a organisé pour la première fois un webinar ouvert au public pour présenter cet avis.

[Voir le replay](#)

Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire

Le CNA a adopté l'avis « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire » lors de la séance plénière du 10 octobre 2022.

Contexte de travail

L'avis « **Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire** » est le fruit d'un an de travaux au sein d'un groupe de concertation composé d'une cinquantaine de structures et présidé par Franck Le Morvan et modéré par Magali Ramel.

Les premières séances de travail ont été consacrées à l'audition d'une quinzaine d'experts et de porteurs d'initiatives. En parallèle **un important processus de participation citoyenne a été organisé** à partir d'une question : « Que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité ? ».

C'est en s'appuyant sur l'ensemble de ces éléments, enrichis des connaissances et des points d'attention portés par chaque membre du groupe, qu'a été menée la concertation.

Contenu de l'avis


Cet avis présente les constats communs dressés en matière de précarité alimentaire et des recommandations opérationnelles visant à **mieux la prévenir et la combattre**.

Le CNA a identifié trois grands objectifs :

- permettre à chaque personne d'avoir **un accès digne** à une alimentation suffisante et de qualité
- mieux répondre aux **besoins et aux attentes** des personnes qui connaissent la précarité alimentaire
- prévenir et lutter contre la précarité alimentaire en cohérence avec d'autres **objectifs généraux des politiques publiques** : la lutte contre la pauvreté et les exclusions, la transition écologique, la souveraineté alimentaire, la santé publique

L'avis comporte 4 ambitions partagées, 17 leviers et 71 recommandations, dont 15 recommandations clés. Les recommandations de l'avis reprennent notamment **87% des 24 propositions du panel citoyen**.



[Avis complet](#)
 [Résumé de l'avis](#)

L'avis sur la précarité alimentaire est le 2ème avis du CNA éclairé de la participation citoyenne après celui sur la sobriété en emballages alimentaires

Contexte de la participation citoyenne

Le sujet de la précarité alimentaire a été retenu pour engager une démarche de participation citoyenne. C'est la deuxième fois que le **CNA associe des citoyens à ses travaux**. Une attention particulière a été portée à **l'inclusion des personnes en situation de précarité, dans leur diversité**. La lutte contre la précarité alimentaire doit en effet s'appuyer sur les constats et préconisations des personnes concernées pour que les réponses sociétales puissent correspondre à leurs attentes et leurs besoins. Le CNA répond ainsi aux exigences de l'article L 266-1 al. 4 du Code de l'action sociale et des familles qui prévoit que « *La lutte contre la précarité alimentaire mobilise l'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les associations, dans le cadre de leur objet ou projet associatif, ainsi que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, en y associant les personnes concernées* ».

Comment les citoyens ont-ils participé ?

Deux **outils participatifs** complémentaires ont permis de **recueillir l'expression des citoyens**, en complément de celle des membres du groupe de concertation du CNA sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire.



67 débats
autoportés



1 panel citoyen

Participation
citoyenne sur la
précarité
alimentaire

Document de réponse aux
participantes et participants



Comment les travaux citoyens ont-ils été présentés et valorisés ?

- Les résultats de la participation citoyenne (débats autoportés et panel citoyen) sont venus **nourrir les réflexions et discussions du groupe de concertation du CNA « précarité alimentaire »**. À l'issue du panel citoyen, une **réunion commune** entre citoyens et membres du groupe de concertation a été organisée, dans laquelle les panélistes ont présenté leurs travaux.
- Les synthèses des 67 débats autoportés et l'avis du panel citoyen ont été **rendus publics**.
- **Un document de réponse** expliquant la manière dont ont été étudiées et reprises les propositions citoyennes dans l'avis du CNA a été remis aux membres du panel citoyen et aux structures organisatrices de débats autoportés et a été rendu public.
- **Un événement de restitution** rassemblant membres du groupe de concertation, citoyennes et citoyens du panel et quelques structures ayant organisé des débats autoportés s'est tenu le 9 novembre 2022. L'objectif était de présenter comment l'avis a été enrichi des propositions citoyennes.



[Avis du panel
citoyen](#)

[Compte-rendu des
67 débats autoportés](#)

[Document de
réponse](#)



Groupes de concertation en cours

Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb)

Le CNEAb, groupe de concertation pérenne du CNA, termine en 2022 son deuxième mandat de travail.

Le CNEAb est reconnu comme un espace unique de dialogue entre toutes les parties prenantes des **conditions d'abattage en France**. Ses travaux visent à améliorer la protection des animaux à l'abattoir ainsi que les conditions de travail des personnes en abattoir conformément à son deuxième mandat de travail (2019-2022).

Le CNEAb est présidé par M. Jean-Luc Angot et la vice-présidence est assurée par M. Pierre Le Neindre. Il s'est réuni cinq fois en 2022.

Comment le groupe poursuit-il ses activités ?

En 2022, les échanges ont plus particulièrement porté sur **l'amélioration de la protection animale lors de l'abattage**, avec notamment des interventions sur l'abattage mobile, sur les contrôles et les inspections coordonnées en abattoir, sur le volet abattoir du Plan de relance.

Le mandat de travail actuel du CNEAb prévoit notamment le suivi des 12 recommandations clés publiées dans l'[avis n°82](#) en 2019. Ce travail est mené au travers d'un document de suivi synthétique qui sera finalisé en 2023.



Comment va travailler le CNEAb en 2023 ?

La concertation sera organisée sur la base d'un nouveau mandat de travail en 2023. Ce mandat sera défini par :

- la **révision des recommandations clés de l'avis n°82** identifiées comme non atteintes en 2022 mais pouvant être actualisées et reprises dans de nouvelles ambitions.
- de **nouveaux objectifs de travail** autour du transport d'animaux vivants à l'abattoir ainsi que les modalités de mise en œuvre du contrôle par vidéo et des modalités de mise en œuvre de l'abattage mobile.
- la **communication sur l'abattage**, reste un enjeu majeur que les membres du CNEAb souhaitent approfondir.



Autres travaux

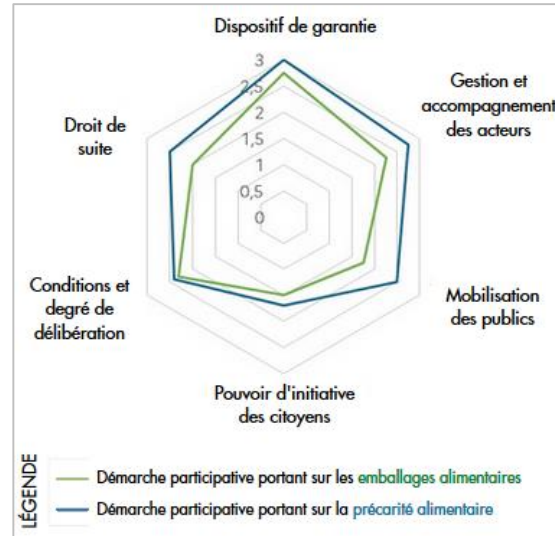
Retour d'expérience de la démarche de participation citoyenne sur la précarité alimentaire

Le travail de retour d'expérience de la démarche participative répondait à **trois objectifs** :

- **évaluer** la démarche déployée ;
- **apporter un éclairage** par rapport à la première expérience participative déployée par le CNA sur le sujet des emballages alimentaires ;
- **formuler des recommandations** pour de futures démarches.

Pour mener ce retour d'expérience, **trois outils** ont été utilisés :

- le **recueil des points forts et pistes d'amélioration** par entretiens et questionnaires auprès de l'ensemble des acteurs impliqués
- une **autoévaluation** de la démarche à l'aune des principes participatifs sur lesquels s'engage le CNA
- Une **analyse des impacts** de la démarche



Le graphique radar ci-dessus montre que cette démarche de participation citoyenne est mieux notée que la précédente sur l'ensemble des principes participatifs sur lesquels s'engage le CNA

La démarche de participation citoyenne a été perçue comme innovante et ambitieuse par la grande majorité des personnes interrogées.

- ✓ Une mobilisation de grande ampleur aux résultats salués
- ✓ L'inclusion de personnes concernées par le sujet
- ✓ Engagement dans un processus d'amélioration continue
- ✓ Une forte valorisation de la démarche et des résultats
- ✓ Un retour renforcé auprès des citoyens
- ✓ Renforcement des liens entre citoyens et groupe de concertation

Certaines limites et pistes de recommandations pour de futures démarches de participation citoyennes ont été identifiées.

- Allonger les concertations adossées à la participation citoyenne
- Besoin d'une meilleure articulation entre les outils
- S'assurer du suivi des propositions citoyennes au-delà du CNA
- Associer encore davantage les citoyens et le groupe de concertation
- Renforcer les liens avec les structures territoriales
- Renforcer le pouvoir d'initiative des citoyens



[Retour d'expérience de la démarche](#)

Projets étudiants et stagiaires



Léa Almayrac

Léa Almayrac, étudiante à Sciences Po Paris, a rejoint le CNA en tant que stagiaire entre janvier et juillet 2022. Elle a notamment eu pour mission de venir en appui au déploiement de la démarche de participation citoyenne adossée à la concertation sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire.

Mathilde Gorza

Mathilde Gorza, étudiante à l'Institut Agro Montpellier, a réalisé un stage au CNA entre mai et août 2022 pour conduire le retour d'expérience de la démarche de participation citoyenne sur le sujet de la prévention et de la lutte contre la précarité alimentaire. Elle a ensuite rejoint l'équipe du CNA en tant que chargée de mission participation citoyenne.

Emma Bricard

Emma Bricard, étudiante en deuxième année de licence de droit, a rejoint le secrétariat pour le mois de juin 2022. Elle a travaillé sur la valorisation d'un dispositif de participation citoyenne dans l'avis 91. A l'issue de son stage d'un mois, Emma a produit un rapport.

Julie Le Calvez

Étudiante à l'Institut Agro Rennes Angers, Julie Le Calvez a rejoint le CNA en tant que stagiaire en décembre 2022 pour un stage de 4 mois. Elle a pour objectif d'appuyer le SICNA dans l'expérimentation de la méthodologie de suivi des avis approuvée par le CNA plénier en juillet 2022.

Mission GAAP

Le CNA a confié une mission de conseil à un groupe étudiants d'Analyse de l'Action Publique (AgroParisTech) sur une période de 6 mois (entre septembre et février 2021-2022). Les étudiants ont pour objectif de cartographier les acteurs de la société civile organisée et institutionnels, en particulier sur l'alimentation, au niveau national, territorial et européen pour mieux valoriser les travaux du CNA et organiser ses démarches de participation citoyenne. Leur soutenance est prévue le 7 février 2022 et un rapport sera remis au CNA à l'issue de leurs travaux.



Le CNA a validé une méthode de suivi des recommandations clés de ses avis (juillet 2022)

Depuis 35 ans, le CNA rend des avis contenant des recommandations à destination des pouvoirs publics et des acteurs de l'alimentation, avec l'objectif d'améliorer les systèmes alimentaires. Pour assurer une cohérence dans ses travaux, il est inscrit dans l'arrêté de fonctionnement du CNA l'**importance d'assurer un suivi régulier de ses avis antérieurs**.

Cette question faisant partie des objectifs prioritaires d'amélioration des méthodes du CNA pour l'année 2022, le CNA a approuvé l'**expérimentation d'une méthode de suivi de la mise en œuvre de ses recommandations** qui sera appliquée durant le second semestre 2022.

Cette méthodologie consiste à assurer le suivi de la mise en œuvre des **recommandations clés** des avis **depuis l'avis n°81** (Alimentation favorable à la santé). Cet avis marque un tournant dans la méthodologie du CNA en intégrant notamment une vision transversale de l'alimentation et en rénovant la structuration des avis avec l'élaboration de recommandations à trois niveaux : ambitions partagées, leviers d'actions et recommandations d'actions. Ces trois niveaux sont matérialisés par un **tableau de recommandations** complété au fur et à mesure par les propositions des membres du groupe de concertation concerné et ont été réutilisés pour les avis qui ont suivi le n°81.

Afin de renseigner efficacement le suivi de ses recommandations clés, le secrétariat interministériel sera amené à compléter un **tableau de recensement des recommandations à suivre** avec des données de suivi collectées grâce à des outils qu'il aura mis en place (veille, questionnaire, entretien voire sous-groupe de suivi).

Les membres du groupe de concertation auront à définir le périmètre de suivi et le secrétariat interministériel sera en charge de la réalisation de ce suivi.

Les résultats de ce suivi seront communiqués aux membres du CNA à intervalles réguliers, en fonction des données de suivi collectées et des besoins identifiés par le CNA et/ou le secrétariat interministériel.

Avis X	Recommandation clé
Réalisée	7
Partiellement ou en cours de réalisation	16
Non réalisée à ce stade	12
Caducue	A définir
Vide	11
Total	46



Rayonnement extérieur

Rayonnement extérieur

janvier

Présentation du CNA aux étudiants du Master Consommation et concurrence de l'Université de Montpellier (janv. 2022)

février



Audition de **A. Soroste et J-L. Angot**, co-présidents de l'avis 85 du CNA au groupe de travail de l'Anses
« Lignes directrices pour des référentiels d'étiquetage du bien-être animal » (février 2022)



Intervention de **Guillaume Garot** au titre du CNA au SIA sur la résilience alimentaire des territoires (février 2022)



mars

Présentation de l'avis 85 aux 14e Journées de la Recherche avicole et palmipèdes à foie gras, à Tours (mars 2022)

Le CNA partenaire des **Journées mondiales de l'obésité** organisées pour la 13^e année par le CNAO (mars 2022)

avril

Rencontre de l'équipe du Secrétariat du CNA avec le **Conseil départemental des jeunes de Savoie** dans les locaux de l'Assemblée Nationale pour leur présenter l'instance (avril 2022)



mai

Présentation de la démarche de participation citoyenne du CNA sur la précarité alimentaire lors des **Rencontres d'Acclimat'action** (mai 2022)



juin

Audition du CNA dans le cadre du rapport du Sénat sur l'information du consommateur (juin 2022)

Audition du CNA dans par le Cocolupa dans le cadre de la concertation sur la précarité alimentaire (juin 2022)

Juillet/
août



Participation à différentes **instances ministérielles** (Conseil national de la consommation, Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale, Conférence nationale de santé, etc.) et d'autres instances nationales (Comités d'orientation thématiques de l'Anses, etc.)

septembre

octobre

novembre

décembre

Présentation de la démarche participative sur la précarité alimentaire aux **Rencontres Sciences-Société sur les solidarités alimentaires organisées par la Chaire Unesco Alimentations du Monde à Montpellier** (sept.2022)

Présentation de la démarche participative sur la précarité alimentaire aux **6èmes Rencontres européennes de la Participation à Rennes** (oct.2022)

Présentation de l'avis 90 à l'occasion d'une réunion du **CESER Occitanie** sur la réduction de l'empreinte carbone de l'alimentation (nov. 2022)

Présentation de l'avis 91 à l'occasion du 2nd conseil de l'alimentation durable pour le **projet alimentaire de Brest métropole** (nov. 2022)

Présentation du CNA et de ses travaux récents à l'**Ecole nationale des Services Vétérinaires** (nov. 2022)



Le CNA reçoit un **Trophée de la participation et de la concertation** (déc. 2022)

Intervention du CNA au **webinaire organisé par l'ICPC** sur le sujet « Participation et Précarité » (sept.2022)

Intervention au sein d'un Master de l'**Université de Bourgogne** sur les enjeux de l'alimentation durable à Dijon (oct. 2022)



Présentation de l'avis 90 sur les nouveaux comportements alimentaires à l'occasion d'un **webinaire organisé par la Coopération agricole** (oct.2022)

Présentation de l'avis 91 auprès du Comité de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (**Cocolupa**) (nov. 2022)



Présentation des avis 90 et 91 et participation à des tables rondes lors des **assises régionales du REGAL Nouvelle Aquitaine** (nov. 2022)

Présentation de l'ouverture à la participation citoyenne au CNA à la journée d'orientation des **PAT par Impact Centre Val de Loire** (nov.2022)

Intervention au sein de la spécialité Métatox d'**AgroParisTech** sur le CNA et l'alimentation santé (déc. 2022)

Partenaires & prestataires



Visibilité du CNA : réseaux sociaux et lettre d'information



Conseil national de l'alimentation @CNA_Alm · 7 juil.
Zoom sur l'avis 90 du CNA sur les #nouveaux #comportements alimentaires, adopté hier par le CNA plénier ✓
● Lien vers l'avis complet : bit.ly/3R1ELwX
● Résumé : bit.ly/3ORzWny



NOUVEAUX COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES
Proposition de actions pour une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables

- 19 mois de travaux (septembre-juin 2022)
- 19 séances de concertation
- 19 experts auditionnés
- 19 structures représentées dans le tour de table
- 4 objectifs communs partagés
- 12 recommandations clés

Ministère Agriculture et Souveraineté alimentaire et 4 autres personnes

VISIBILITÉ CONTINUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Plus de **5630** abonnés sur [Twitter](#)
- Plus de **3420** abonnés sur [LinkedIn](#)
- Diffusion sur Facebook et Instagram de certains contenus « grand public ».



SITE INTERNET

- Avis, agenda et principales actualités de l'instance à disposition du grand public.
- **Module de recherche** intégrant la possibilité de rechercher par mots-clés dans le corps de texte des avis.

ALIMENTATION LES MOTS DU DÉBAT

LETRE D'INFORMATION SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE 752 abonnés

VIDÉOS

Diffusion sur la [chaîne Youtube du CNA](#) des vidéos de présentation du CNA et des replays des webinaires de présentation des avis



La démarche de participation citoyenne du CNA a été présentée dans le cadre du podcast « La main à la pâte » proposé par le réseau InPact !
[Pour l'écouter](#)

Visibilité du CNA : les outils numériques



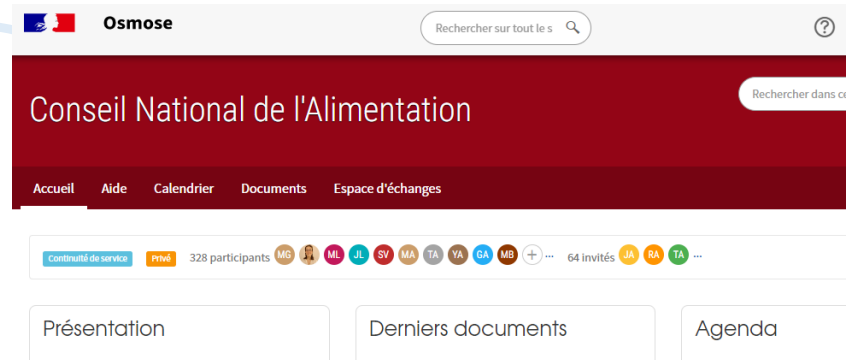
RÉUNIONS DE CONCERTATION PAR VISIOCONFÉRENCE

Utilisation de l'outil **Webex** pour les groupes de concertation et les deux premières plénières de l'année.



WEBINAIRES

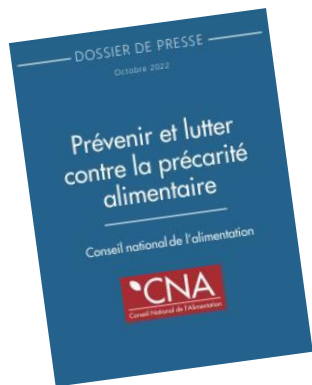
Utilisation de l'outil **Livestorm** pour l'organisation de webinaires ouverts au public.



PLATEFORME « OSMOSE »

- Une **plateforme collaborative** pour échanger des documents et organiser des espaces réservés aux membres ;
- Animation de la **communauté des membres** ;
- Agenda des réunions à venir.

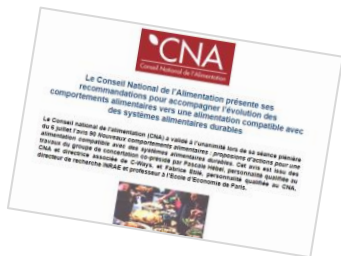
Visibilité du CNA : presse



DOSSIER DE PRESSE - AVIS 91

Publié en octobre 2022, reprenant de manière synthétique les résultats de l'avis du CNA sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire, et le dispositif de participation citoyenne adossé à cette concertation.

[Lire le dossier de presse](#)



COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Des communiqués de presse ont été réalisés dans le cadre de la publication des avis du CNA et ont été transmis à la presse spécialisée et généraliste.

[Communiqué de presse avis 90](#)

[Communiqué de presse avis 91](#)



Le CNA dispose d'une adresse mail dédiée aux demandes presse : presse@cna-alimentation.fr



REVUE DE PRESSE

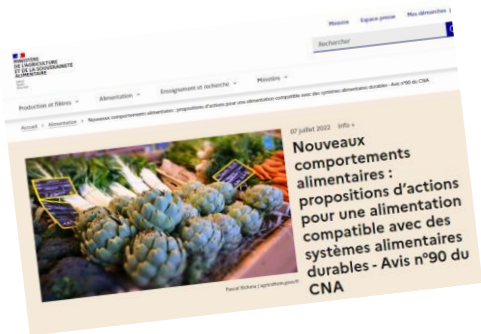
Plusieurs articles publiés sur les différents avis du CNA dans la presse généraliste et spécialisée, nationale et régionale.



ESPACE PRESSE

Espace dédié aux communiqués de presse et dossiers de presse publiés dans le cadre des avis du CNA.

Visibilité institutionnelle du CNA



RELAIS DES AVIS - SITES DES MINISTÈRES

Les avis du CNA sont valorisés sur les sites de ses ministères de rattachement.



PRÉSENTATION DU CNEAb

Une page dédiée à la présentation des missions et travaux du CNEAb est disponible sur le site du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.



RELAIS DES AVIS - LES LETTRES D'INFORMATION INTERNES

Les avis du CNA sont également valorisés via les lettres d'information internes aux ministères (Alim'Infos, Lettre d'actualité PNNs 4).



Supports visuels au CNA

SUPPORTS DE COMMUNICATION & VISUELS

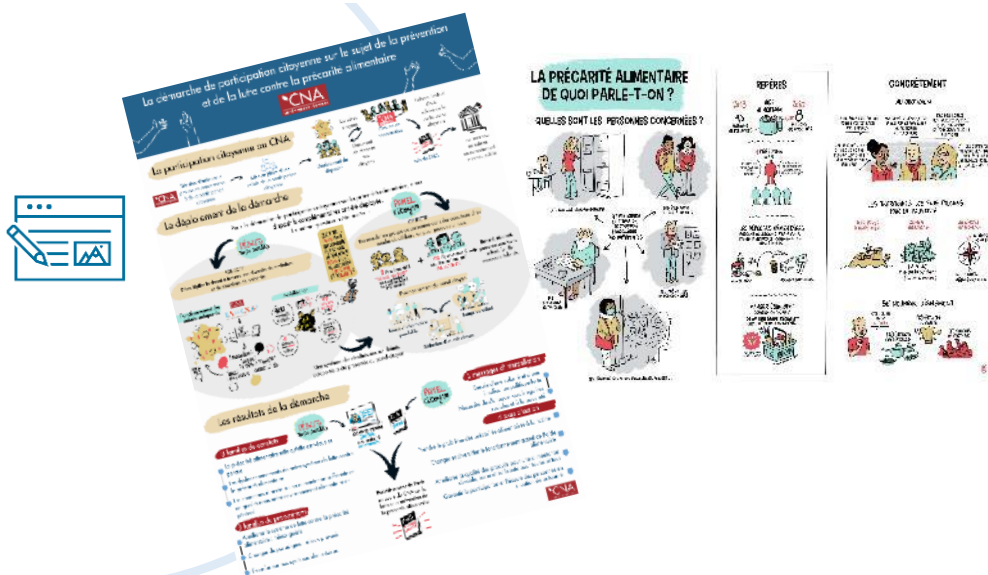
L'équipe du CNA produit des supports de communication visant à valoriser les avis et travaux du CNA auprès du grand public (visuels, infographies, etc.). Ceux-ci sont ensuite publiés sur les réseaux sociaux du CNA.

[Infographie avis 90](#)



FACILITATION GRAPHIQUE ET SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'équipe du CNA a fait appel à un prestataire pour réaliser des planches de facilitation graphique pour la démarche de participation citoyenne sur la précarité alimentaire. Le SICNA a également réalisé un poster permettant de valoriser cette démarche et des panneaux présentant les liens entre les recommandations de l'avis 91 « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire » et les propositions citoyennes.



[Poster synthétique de la démarche](#)
[Planches de facilitation graphique](#)
[Panneaux – lien avis 91 et propositions citoyennes](#)



Bilan de la mandature 2020-2022

La fin de la mandature 2020-2022 est l'occasion de revenir en quelques chiffres et informations clés sur les travaux entrepris par le CNA sur cette période.

CNA plénier

9

11 sur
2016-
19

séances plénières

7

10 sur
2016-
19

avis adoptés

96

membres du CNA plénier



RÉFLEXION POUR UNE
EXPÉRIMENTATION
D'UN ÉTIQUETAGE DU
MODE D'ÉLEVAGE

AVIS 85



FRUITS
& LÉGUMES
POUVANT ÊTRE EXEMPTÉS
DE L'INTERDICTION
DE PRÉSENTATION DANS DES
EMBALLAGES PLASTIQUES

AVIS 86 - AVIS INTERMÉDIAIRE



SUBSTITUTION DES
CONTENANTS ALIMENTAIRES
COMPOSÉS DE
PLASTIQUE EN RESTAURATION
COLLECTIVE

AVIS 87



SOBRIÉTÉ
EN EMBALLAGES
ALIMENTAIRES

Développement du vrac et autres pistes
d'actions

AVIS 88



RETOUR
D'EXPÉRIENCE DE LA
CRISE COVID-19

Période du premier confinement national

AVIS 89



NOUVEAUX
COMPORTEMENTS
ALIMENTAIRES

Propositions d'actions pour une
alimentation compatible avec
des systèmes alimentaires durables

AVIS 90



PRÉVENIR ET LUTTER
CONTRE LA PRÉCARITÉ
ALIMENTAIRE

AVIS 91



Mandature 2020-22 : bilan

1

groupe permanent

3

2 sur
2016
-19

PAT

consultations
numériques

Guide de
gestion des
alertes

Green Deal

Concertations et consultations

nouveaux
comportements
alimentaires

retex Covid-19

8

précarité alimentaire

étiquetage des
modes d'élevage

concertations

éthique en
abattoir

emballages

40 à 50

membres en moyenne
par groupe de
concertation

70

réunions



Méthodes, éthique et déontologie



Révision du règlement intérieur

2 ateliers de travail ont été organisés, le règlement révisé a été adopté en juillet 2021



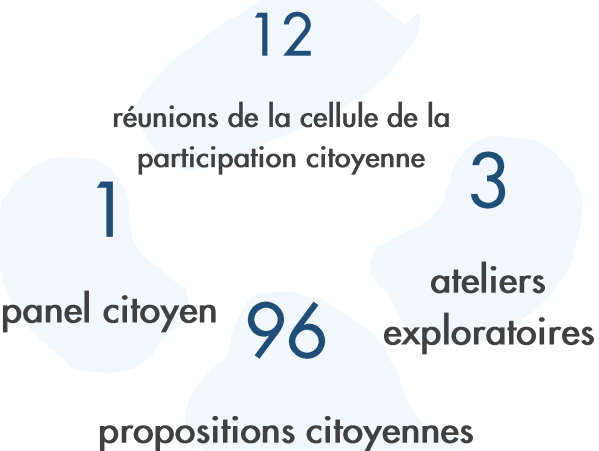
Organisation de rencontres avec les collèges du CNA

Recueil d'attentes et de besoins, pistes d'amélioration des méthodes, etc.

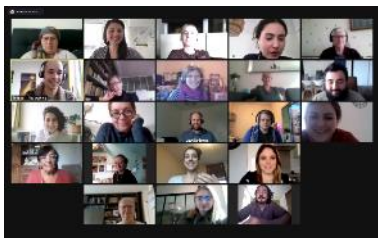
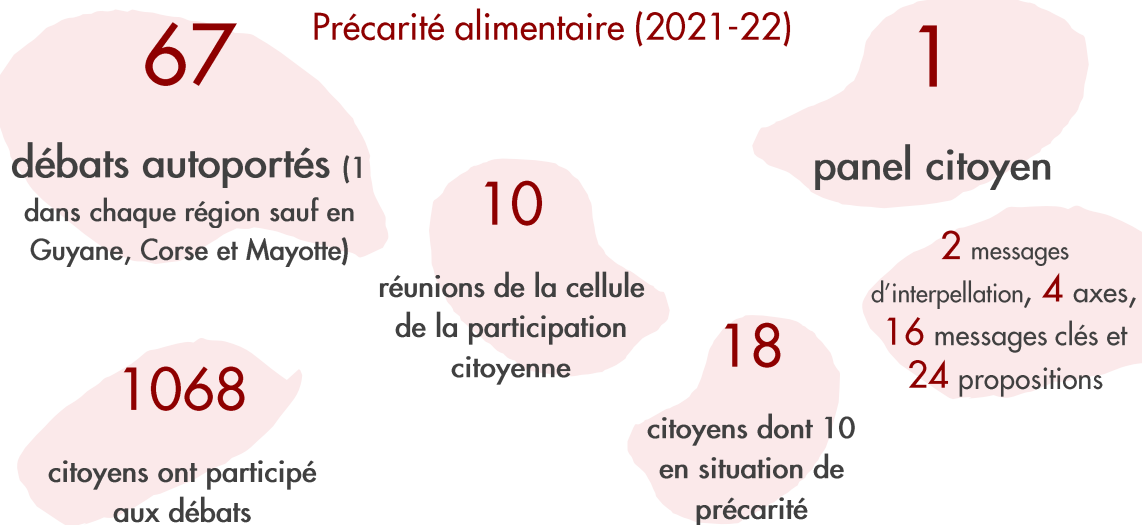
Mandature 2020-22 : bilan

Participation citoyenne

Emballages alimentaires (2020-21)



Précarité alimentaire (2021-22)



Rayonnement extérieur



Participation à différentes instances ministérielles et scientifiques

CNC, Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale, Conférence nationale de santé, Cocolupa, COT Anses ...



Participation à différents événements organisés par les professionnels et acteurs de la société civile

Salon de l'agriculture, foire de Châlons, Journées mondiales de l'obésité, OpenAgriFood ...



Participation à des événements en lien avec l'alimentation et la participation citoyenne

Rencontres européennes de la participation citoyenne, Rencontres d'Acclimat'ation, webinaire organisé par l'ICPC et la Ville de Marseille sur le sujet « Participation et Précarité », rencontres organisées par la Chaire Unesco Alimentations du monde « Pour des solidarités alimentaires », ...

Annexe

Les sigles

Anses – Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Arcom – L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

CESE – Conseil économique, social et environnemental

CGAAER - Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

CNA – Conseil national de l'alimentation

CNAO – Collectif national des associations d'obèses

CNDP – Commission nationale du débat public

CNEAb – Comité national d'éthique des abattoirs

CNC – Conseil national de la consommation

Cocolupa – Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire

DGAL – Direction générale de l'alimentation

DGCCRF – Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

DGS – Direction générale de la santé

GAAP – Groupe étudiants d'Analyse de l'Action Publique

ICPC – Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne

INRAE – Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

MASA – Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

MTECT – Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

NCA – Nouveaux comportements alimentaires

PA – Précarité alimentaire

PAT – Projet alimentaire territorial

PNNS – Plan National Nutrition Santé

REGAL – Réseau pour éviter le gaspillage alimentaire

Retex – Retour d'expérience

SICNA – Secrétariat interministériel du CNA



Conseil National de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 Paris 07 SP
contact@cna-alimentation.fr

www.cna-alimentation.fr



[Conseil National de
l'Alimentation](https://www.facebook.com/ConseilNationaldeAlimentation)



[@CNA_Alimentation](https://twitter.com/CNA_Alimentation)



[Conseil National de
l'Alimentation](https://www.linkedin.com/company/ConseilNationaldeAlimentation)